

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature

La Défense, le 06 JUIN 2013

Direction de l'eau et de la biodiversité

Note

Sous-direction des espaces naturels

à

Bureau des parcs nationaux et des réserves n° 197

Madame la Ministre

Objet : Courrier aux préfets de région relatif à la stratégie nationale de création des aires protégées (SCAP) terrestres métropolitaines

La feuille de route pour la transition écologique a affirmé la nécessité de renforcer le réseau des espaces protégés et a prévu la finalisation d'ici mi-2013 du premier programme d'actions de la stratégie de création d'aires protégées (chantier 8 du thème « Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité »).

Cette stratégie tend à placer, d'ici 2019, 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte. Les outils retenus pour y parvenir sont : les cœurs de parcs nationaux ; les réserves naturelles nationales, régionales et de Corse ; les zones concernées par un arrêté préfectoral de protection de biotope ou de géotope ; les réserves biologiques. Plusieurs autres outils de protection complémentaires ont également été intégrés aux réflexions. Il s'agit des aires d'adhésion de parc national, des réserves nationales de chasse et de faune sauvage, des sites des conservatoires d'espaces naturels, des sites du Conservatoire du littoral, des sites Natura 2000, des sites classés, des parcs naturels régionaux, des forêts de protection à but écologique, des espaces naturels sensibles.

Si la SCAP vise l'augmentation de la superficie du réseau métropolitain d'aires protégées terrestres, elle s'attache aussi à améliorer sa qualité et son efficacité en orientant les choix de création vers les enjeux les plus prioritaires en matière de protection de la biodiversité et de la géodiversité.

Sur la base d'un travail scientifique (établissement d'une liste d'espèces et d'habitats prioritaires et d'un diagnostic patrimonial) réalisé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) en lien avec les DREAL notamment, les préfets de région ont transmis à la direction de l'eau et de la biodiversité, à compter du début de l'année 2012, des projets de création d'aires protégées correspondant aux enjeux prioritaires identifiés par la SCAP, lesquels ont été soumis à plusieurs

instances nationales (Conseil national de la protection de la nature, conférence permanente du patrimoine géologique, comité national du patrimoine souterrain, comité de pilotage dédié à l'élaboration de la SCAP).

Ce travail a permis d'aboutir à une liste de 330 projets et réalisations récentes.

Le courrier que nous soumettons à votre signature vise essentiellement à répondre à l'engagement précité de finaliser pour la mi-2013 le premier programme d'actions de la SCAP sur la base de cette liste.

Ce texte apporte ensuite des précisions aux services sur la suite de la mise en œuvre de cette stratégie. Le présent courrier expose notamment le calendrier prévisionnel dans ses grandes lignes.

Il ressort par ailleurs du premier programme d'action que le nombre et le contenu des propositions des préfets de région varie considérablement selon les régions. Dès lors, et afin de renforcer la contribution de l'État à la lutte contre la perte de la biodiversité et contre la dégradation du patrimoine géologique, ce texte souligne votre engagement en faveur de cette stratégie et invite les préfets de région, à l'occasion du nouvel exercice de la SCAP qui débute, à maintenir leur investissement.

Je me permets d'appeler votre attention sur le fait que le texte soumis mentionne différents projets d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope. La mise en œuvre de ces projets réclame la publication du décret d'application de l'article 124 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. Un projet de décret a été transmis en ce sens à votre cabinet mais à ma connaissance, sans suite à ce jour. Par conséquent, les projets identifiés relatifs à la protection de géotope ne peuvent actuellement pas être concrétisés.

Je signale enfin qu'une brochure relative à la SCAP est en cours de finalisation. Celle-ci pourrait être diffusée aux acteurs concernés.

Le Directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

à

Mesdames et Messieurs les Préfets de région

Objet : Stratégie nationale de création des aires protégées (SCAP)

La stratégie nationale de création des aires protégées (SCAP), qui vise à renforcer le réseau des espaces protégés, contribue à répondre à l'engagement de la feuille de route pour la transition écologique de faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité.

Son objectif est de placer, d'ici 2019, 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte au moyen d'outils réglementaires. Afin d'assurer la cohérence du réseau des aires protégées, plusieurs outils complémentaires faisant appel à des démarches contractuelles ou d'acquisitions foncières ont également été intégrés aux réflexions.

Cette stratégie s'attache à améliorer la qualité du réseau d'aires protégées et permet d'éclairer la décision de création d'aires protégées de manière à répondre aux enjeux les plus prioritaires à l'échelle nationale en matière de protection de la biodiversité et de la géodiversité, ce qui revêt une acuité particulière dans le contexte actuel de contraintes budgétaires.

Elle s'articule par ailleurs avec la construction de la trame verte et bleue, laquelle est actuellement en cours de déclinaison à l'échelle régionale au moyen des schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE).

Sur le plan de la méthode, un premier diagnostic patrimonial a été conduit sous la coordination scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Il a permis d'identifier les enjeux prioritaires au niveau national en matière de protection de la biodiversité et du patrimoine géologique. Sur cette base, vous avez ensuite décliné, en tant que responsable de la conception et de la mise en œuvre de la SCAP dans votre région, cette stratégie puis établi, après une concertation avec les acteurs concernés, des propositions de créations d'aires protégées qui ont été ensuite soumises à l'avis de plusieurs instances nationales.

Sur le plan des résultats, ce processus a abouti à la synthèse nationale qui figure en annexe. Ces 330 projets et réalisations récentes, dont 307 contribuent à atteindre l'objectif visant à placer 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte, constituent le premier programme d'actions de la SCAP.

Ces projets ou réalisations contribuent à préserver de nombreux habitats, espèces animales et végétales et sites d'intérêt géologique identifiés comme prioritaires à l'échelle nationale. Leur mise en œuvre complète permettra de placer 1,5 % du territoire terrestre métropolitain sous protection forte.

Depuis son début, ce chantier a mobilisé vos services ainsi que de nombreux acteurs associés, notamment chaque conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), les gestionnaires d'espaces naturels et les représentants des organisations socio-économiques et associatives concernées. Cet investissement mérite d'être souligné.

J'observe toutefois qu'un nombre de propositions très contrasté entre les régions ressort du premier programme d'actions, ce qui traduit une démarche hétérogène selon les régions. J'invite donc les régions les plus en retard en matière de propositions, alors même que des besoins importants ont pu être identifiés, à renforcer leurs efforts.

Le second exercice de la SCAP, qui débute avec la publication de la présente synthèse, devra en effet être l'occasion de conforter cette stratégie. Il va se dérouler de juin 2013 à fin 2015 selon le calendrier joint en annexe.

Je vous invite d'ores et déjà à mettre en œuvre les projets déjà identifiés et à poursuivre pour mi-2015 l'étude de nouveaux projets en poursuivant la démarche de concertation approfondie que vous avez adoptée.

L'atteinte effective des objectifs fixés par la SCAP réclame une forte implication régionale. Je compte donc sur votre investissement pour poursuivre la mise en œuvre de cette stratégie qui contribue à lutter contre la perte de la biodiversité et la dégradation du patrimoine géologique.

Je vous demande de me faire part de toute difficulté particulière que vous pourriez rencontrer dans l'application de ces instructions.

Fait le

Delphine BATHO



Copie à :

M. le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Mmes et MM. les Préfets de départements (métropole)

Directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE)

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Directeurs départementaux des territoires

Directeurs départementaux des territoires et de la mer

Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Président et directeur de l'association « Réserves Naturelles de France »

Président et directeur de la fédération des conservatoires d'espaces naturels

Président et directeur de la fédération des parcs naturels régionaux de France

Président et directeur de « Parcs nationaux de France »

Président et directeur de l' « Atelier technique des espaces naturels »

Les membres du comité de pilotage national



Annexe 1 : liste des projets et des réalisations éligibles à la stratégie de création des aires protégées sur le territoire terrestre métropolitain

Sigles utilisés dans la liste :

RNN = Réserve naturelle nationale

RNR = Réserve naturelle régionale

RNC = Réserve naturelle de Corse

RB = Réserve biologique

APPB = Arrêté préfectoral de protection de biotope

APPG = Arrêté préfectoral de protection de géotope

Les aires éligibles à la SCAP qui ont déjà été mises en œuvre sont soulignées.

Lorsque l'outil de protection envisagé ne figure pas dans le libellé du projet, cela signifie que le choix de l'outil de protection le plus approprié reste à définir avec les acteurs concernés.



Alsace

Projet de RNN sur le Massif forestier de la Robertsau

Projet de RNR de Sélestat Illwald

Projet de RNR sur les Collines calcaires de Rouffach

Projet d'extension de la RNR du Rothmoos

Projet d'extension de la RNR de l'Illwald sur le Ried Centre Alsace

Projet d'APPB sur le Ried d'Erstein

Projet d'APPB sur le Ried de la Zembs

Projet d'extension du périmètre de l'APPB Bruch de l'Andlau

Projet de RB des deux lacs

Projet de RB du Nonnenthal

Projet de RB du Niederwald

Projet de RB de Haslach

Projet de RB de Honau

Projet de RB de la Harth

Projet de RB de Haguenau

Projet de RB de Guebwiller

Projet de RB Kleinhammer

Projet d'extension de la RB "Tourbières et rochers du Donon"

Projet de RBI "La chatte pendue"

Projet sur les zones non couvertes par la RNR des Collines calcaires de Rouffach et environs

Projet sur le Cours de la Bruche

Projet sur la carrière de Saint-Nabor

Projet sur le Massif alluvial de Mackenheim Schoenau

Projet sur le Massif du Taennchel

Projet sur le Cours de la Zorn



Projet sur la Forêt du Herrenwald

Projet sur le Jura alsacien

Projet sur le Massif du Thalorn

Aquitaine

APPB Tunnel de Saint-Armand de Coly

APPB Etang de la Lagüe

Projet d'APPB Butte de Lot

Projet d'APPB de Lesqueblanque

Projet de RB Trencat

Projet de RB La Mailloueyre

Projet de RB de Batejin, Vignotte et Vire-Vieille

Projet sur la Carrière des Tercis

Auvergne

Projet de RB sur les méandres de la Sioule

Basse-Normandie

Projet de RNN Tourbière de Baupte et marais périphériques

Projet d'extension de la RNN de la mare de Vauville

Projet d'extension de la RNN de la falaise de Cap Romain

Projet d'extension de la RNN de Beauguillot

Projet de RNR Les Alluvions

Projet d'APPB de la Vire et ses affluents

Projet d'APPB des falaises du Bessin



Projet d'APPB de la vallée de la Touques et ses affluents

Projet d'APPB des abords de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie

Projet d'APPB de sites à Chauve-souris (Castel-Vendon et Géotope de la Carrière Charlemagne)

Projet d'APPB de la Douve et ses affluents

Projet d'APPB des marais, dunes et landes du Nord Contentin

Projet d'APPB des coteaux calcaires de Basse-Normandie

Projet d'APPB de la Rouvre et le Sarthon

Projet d'APPB de la Sienne et de ses affluents

Projet de RB sur la forêt Domaniale de Saint-Sever

Projet de RB Landes de Lessay

Projet de RB Forêt d'Ecouves

Projet de RB Forêt d'Andaines

Bourgogne

Projet d'APPB multi-sites Cavités d'hibernation à Chauves-Souris

Projet de RB Combe Quinquendole

Bretagne

Projet d'APPB Petite mer de Gâvre

Projet d'APPB Golfe du Morbihan

Projet sur la commune de Belz

Centre

Projet de RNN Chaumes du Verniller

Projet de RNR Etangs Foucault et Thomas



Projet de RNR Marais de Taligny

Projet d'APPB Caves de Palluau-sur-Indre

Projet d'APPB Caves du Tranger

Projet d'APPB Etang de la Benette

Projet d'APPB Etangs de la Puisaye

Projet d'APPB Cavités de Beaulieu-lès-Loches

Projet d'extension du périmètre de l'APPB Puy du Chinonais

Projet de RB Etang et vallon du Ravoir

Champagne-Ardenne

Projet de RNN ou de RNR Etangs de Belval

Projet de RNN ou de RNR Pelouse et bois de la Charme à Villemoron

Projet de RNN ou de RNR Marais de Coiffy et de Chézeaux

Projet d'APPB Pelouses de la Combe Saint Père et de la Voie du Fol

Projet d'APPB Marais et prairies humides de Corny-Macheromenil

Projet d'APPB Tunnel des Hénaux

Projet d'APPB Pelouse de la margelle et de la Côte du moulin

Projet d'APPB Prairies de Rappelle Coeur (lac Amance)

Projet d'APPB Pelouse des lacets de Mélaire

Projet d'APPB Pelouses de Cortin d'Enfert

Projet d'APPB Zones humides de l'Emprunt à Dosches

Projet de RB Forêt de ravins le Barrémont

Projet de RB Forêt alluviale du Mont Dieu

Projet de RB Le Haut-Tuileau



Corse

Projet de RNC Asco/Haut Asco et Tartagine

Projet de RNC ou d'APPB Asinao/Bavella/Incudine/monte Malo

Projet de RNC ou d'APPB Filosorma/Capu Tafonatu/Paglia Orba

Projet d'extension de RNC sur Capu et Monte Seninu

Projet de RNC Lacs de la haute Restonica et Campotile

Projet de RNC ou d'APPB ou de RB Forêt du Fangu

Projet de RNC ou d'APPB ou de RB Cap Corse/Barcaggio/Tollare-Monte Maggiore/ Monte Riuzzlu/Capendula

Projet d'APPB Basse vallée et embouchure Liamone

Projet d'APPB Fleuve du Tavignano

Projet d'APPB Crêtes du Cap Corse

Projet d'APPB Capo di Feno/Ajaccio

Projet d'APPB Embouchure du Rizzanese /Propriano

Projet d'APPB Etang de Cana Gradugine

Projet d'APPB Inzecca et col de Broncutello

Projet d'APPB La Parata/Ajaccio

Projet d'APPB Embouchure de l'Osu/Lecci

Projet d'APPB Mare temporaire de Frasseli

Projet d'APPB Massif de la Trinité

Projet d'APPB Oletta

Projet d'APPB Plage de Santa Manza Casemates Cala Longa

Projet d'APPB Punta quarcettu

Projet d'APPB Testa Ventilegne/Campo Mezzano/Testarella

Projet d'APPB Bravinu/Nucario

Projet d'APPB Aspretto



Projet d'APPB Station de Biscutella rotesgii de Ponte-Leccia

Projet d'APPB Station d'Anchusa crispa de Canella

Projet d'APPB Vallée du Regino

Projet d'APPB ou d'extension de RNC sur la Mare temporaire de Musella

Projet d'APPB ou d'extension de RNC sur la Mare temporaire de Padulellu

Projet d'APPB ou d'extension de RNC sur le Cap corse /Barcaggio/Tollare Monte Riuzzulu /Capendula

Projet d'APPB ou d'extension de RNC Crovani

Projet d'APPB ou de RB sur le Plateau du Coscione

Projet d'APPB ou de RB Punta di Caldane

Projet d'APPB ou de RB sur les stations à Brassica insularis et Pimpinella tragium de Poggio di Nazza

Projet d'extension d'APPB et de RB sur la plaine et tourbière de Moltifao

Projet d'APPB et/ou de RB Agnone Monte d'Oru

Projet d'APPB ou de RB Bonifatu

Projet d'APPG Affleurement oligocène supérieur du Vazzio

Projet de RB Col de Verde

Projet de RB Ospedale

Projet de RB Forêt de Corscia

Projet de RB Forêt communale d'Aitone

Franche-Comté

Projet de RNN Réseau de réserves à chiroptères

Projet de RNN Vallée du Drugeon

Projet d'extension de la RNN du Sabot de Frotey

Projet d'APPG Niveau condensé à Ammonites de Blye

Projet d'APPG Blocs erratiques alpins

Projet d'APPB Marais de Saône



Projet d'APPB Basse Vallée de la Savoureuse

Projet d'APPB Bief de Corne

Projet d'APPB Ecrevisses 90

Projet d'APPB Ecrevisses Haute-Saône

Projet d'APPB Falaises Calcaires du Jura

Projet d'APPB Tétrras du Jura

Projet d'APPB Sites à tétras du Massif du Jura

Projet de RB de la Dame Blanche

Projet sur la Grotte du Crotot

Projet sur le gisement à empreintes de dinosaures de Loulle

Haute-Normandie

Projet d'extension RNN du Marais Vernier

Projet de RNR Courtils de Bouquelon

Projet de RNR Vallon du Vivier

Projet de RNR Côte de la Fontaine

Projet d'APPB La côte Saint Jacques

Projet d'APPB Coteau de la Roquette

Projet d'APPB Courtils de Marais Vernier

Projet d'APPB La côte des deux amants

Projet d'APPB Grotte d'Ardouval

Projet d'APPB Le Fournet

Projet d'APPB Grottes Sainte Sabine et Saint Saturnin

Projet d'APPB Coteaux de Giverny

Projet d'APPB Coteaux de Saint Pierre du Vauvray

Projet d'APPB Ruisseau des Marnes



Projet d'APPB Grotte de l'écu

Ile de France

Projet de RNN ou de RNR ou d'APPB Les étangs de Hurepoix

Projet de RNR Carrière du Guépelle

Projet de RNR La carrière aux coquillages d'Auvers-sur-Oise

Projet d'APPB Ru de Montabé

Projet d'APPB Population d'écrevisses à pieds blancs dans le département du Val d'Oise

Projet d'APPG Géotope du Lutétien et Thiverval-Grigon

Projet de RB Belle-Croix

Projet de RB Le Rocher de la Combe

Projet de RB La Vallée de Jauberton

Projet de RB Camp de Chailly-Cuvier-Châtillon

Projet de RB Le Chêne Brûlé

Projet de RB Le Gros Fouteau-Hauteurs de la Solle

Projet de RB La Haute Borne

Projet de RB Mont Merle

Projet de RB La Boissière

Projet de RB La Gorge aux Loups

Projet de RB Plaine de Macherin

Projet de RB Les Béorlots

Projet de RB Platière de Coquibus

Projet de RB Platière de la mare aux joncs

Projet de RB La Tillaie

Projet de RB Champ Minette

Projet de RB Plaine de Chanfroy



Projet de RB des Yvelines

Projet de RB de Gazeran

Languedoc-Roussillon

Projet de RNN sur les sites géologiques du Gard

Projet d'extension de la RNN de Jujols

Projet de RNR Coumiac

Projet de RNR Mahistre et Musette

Projet d'APPB Zones humides du Bourdigou

Projet d'APPB Camp militaire du Maréchal Joffre

Projet d'APPB Grau des Basses de l'étang de Canet

Projet d'APPB Mares de Toremilla et de Peyrestortes

Projet d'APPB Combe de Frigoulet

Projet d'APPB Manduel

Projet d'APPG Combe de Mortières

Projet d'APPG Puech de la Suque

Projet d'APPG Serre des Buis

Projet d'APPG Les Matelettes

Projet d'APPG sur la carrière de Mont Sénégra

Projet d'APPG Livinière

Projet d'APPG Grotte de Malaval

Projet d'APPG La Serre

Projet d'APPG Les tuilières

Projet de RB Vallon des Moixoses

Projet de RB Espinouse - Pas de la Lauze

Projet de RB Ubac du Causse Bégon



Projet de RB Altier Pissebiau

Projet de RB Marquaires

Projet de RB Hort de Dieu

Projet de RB Puechabon

Projet de RB et de site classé Canigou

Projet sur le site du Val de Galbe

Projet sur le site de Fontfroide

Limousin

Projet de RNN des serpentines du Limousin

Lorraine

Projet de RNR Eboulis et pelouses de Pagny la Blanche Côte

Projet d'APPB Tunnel du Gallwitz

Projet d'APPB Tunnel de Lisle en Rigault

Projet d'APPB Gîtes à chiroptères de Maucourt sur Orne

Projet d'APPB Les Clairs Chênes

Projet d'APPB Tunnel Saint Gothard

Projet de RB le Rothenbruch

Projet de RB Vallons de Gorze

Projet de RB Forêt de la Tonne

Projet d'extension de la RB Chaume Charlemagne - Faignes Fories

Midi-Pyrénées

Projet de RNN souterraine de l'Ariège



Projet de RNN des sites géologiques du Lot

Projet d'APPB Quint Fonsegrives - Saint Orens

Projet d'APPB Ramonville - Auzeville

Projet de RB de la Vergne Noire

Nord Pas de Calais

Projet de RNR Prairies du Schoubrouck

Projet de RNR Site de Pantegnies

Projet de RNR Griset-Parisienne-ancienne briquetterie de Beaulieu

Projet de RNR Prairies du Val de Sambre

Projet de RNR Val Joly

Projet de RNR Val du Flot

Projet de RNR Forteresse de Mimoyecques

Projet de RNR Carrières de l'Horipette

Projet de RNR Dunes de Berck

Projet de RNR Bassins des Attaques et de Pont d'Ardres

Projet de RNR Dunes et coteaux de Dannes-Camiers

Projet d'APPB Vallée de la Petite Lobiette

Projet de RB de Cernay

Projet sur les Carrières d'Etroeungt

Pays de la Loire

Projet de RNN de l'Estuaire de la Loire

Picardie

Projet d'extension de la RNN de Versigny



Projet d'APPG sur l'ancienne carrière lutétien à St Leu d'Esserent

Projet d'APPB Marais de Sacy

Projet d'APPB sur la cavité Larris Millet

Projet de RB Forêt domaniale de Saint Michel

Projet de RB des Beaux Monts

Poitou-Charentes

Projet d'APPB Prairies de Champ Buzin

Projet d'APPB Landes de l'Hopiteau

Projet d'APPB Coteaux d'Availles-Thouarsais

Projet d'APPB Cavités souterraines de Chiré-en-Montreuil

Projet d'APPB Côte Belet

Projet d'APPB Coteau de Chaussac

Projet d'APPG Carrière de Chez Durandau

Projet de RB des dunes et forêts d'Oléron

Projet sur la carrière de Maquiseau

Projet sur les carrières de la Terrière, de Bois blanc et de la Marbrière

Provence-Alpes-Côte d'Azur

RNR Marais de l'Ilon

Projet de RNR sur l'Etang du Pourra

APPB Falaises de la Riviera

Projet d'APPB Niolon

Projet d'APPB La Pavouyère

Projet d'APPB Gorges de la Nesque



Projet d'APPB Grotte au guano

Projets de RB sur les Trois Termes, rocher de Saint-Barthémély et réserve de Perthus

Projet de RB Hêtraie de la Sainte-Baume

Projet de RB Lure : du Contrás à la Combe de Russel

Projet sur les zones humides de Châteauneuf les Martigues et sur l'étang de Bolmon

Rhône-Alpes

Projet de RNN Haut-Rhône français

Projet d'extension de la RNN des Gorges de l'Ardèche

Projet sur la RNN Sixt-Passy

Projet de RNN ou de RNR réserve naturelle Fleuve Loire en Forez

Projet de RNR Basse vallée de l'Ain

Projet de RNR Lac d'Aiguebelette

Projet de RNR Tourbière des Saisies

Projet de RNR Jasseries de Colleigne

APPB Basse vallée de la Veyle

APPB Marais du Rif Tort

APPB Tourbière de Chavannus

APPB Tourbière de la Rochette

APPB Tourbière de l'Envers du Vallon du Quirlies

APPB Tourbière de Mont Frais

APPB Tourbières du ruisseau du Bessey

APPB Tourbière de la Pisse

APPB Tourbières de la vallée du Ferrand

APPB Marais du Col de Sarenne

APPB Marais du Col de la Valette



APPB Tourbières du Lac Carrelet

APPB Tourbières du Lac Faucille

APPB Tourbières du Rif Nel

Projet d'APPB Combe chaude

Projet d'APPB Roselières du Léman

Projet d'APPB Coteaux de Seyssuel

Projet d'APPB Gué de la Chaux

Projet d'APPB Tourbière de la Petite Lauze

Projet d'APPB Bords de Loire et canal du Forez vers la Thibonnière

Projet d'APPB Iles du Beurre et de la Chèvre

Projet d'APPB Ile aux Cormorans et îlône de Touchelaze

Projet sur l'embouchure de la Dranse (APPB ou périmètre de protection RNN)

Projet de RB Merdassiers - Nant Pareux

Projet de RB Griffé du diable

Projet de RB Grand Tanargue

Projet de RB Sources de l'Ardèche

Projet de RB Malissard

Projet de RB Belle Plinier

Projet de RB Combe de l'If



Outre ces projets contribuant à atteindre l'objectif visant à placer 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte, plusieurs régions ont été en capacité d'identifier des projets reposant sur des outils complémentaires qui concourent à renforcer la protection des espèces et habitats identifiés comme prioritaires par la SCAP :

Alsace : projet sur la forêt de Haguenau (forêt de protection éventuellement), projet de forêt de protection sur le Massif du Kreuzwald, projet sur la forêt domaniale de la Harth (forêt de protection éventuellement), projet sur la carrière de Bouxwiller (mesure d'acquisition foncière privilégiée) ;

Champagne-Ardenne : projet d'espace naturel sensible Parc aux daims à Châteauvillain ;

Languedoc-Roussillon : projet de site classé des basses plaines de l'Aude, projet de site classé des Gorges de la Cesse et Causses du Minervois, projet de site classé Etang du Lairan et ses abords, projet de site classé Etangs du Scamandre et du charnier et leurs abords, projet de site classé sur le Massif de l'Alaric, projet de site classé Site de Montalba-le-Château et du plateau du Roupidère, projet de site classé Puech de Bugarach, projet d'extension sur les abords du site classé de l'étang de Lanoux, projet d'extension sur les abords du site classé des gorges du Gardon, projet d'extension sur les abords du site classé du cirque de Navacelles et des Gorges de la Vis ;

Lorraine : projet de site classé Moraine de Noircieux ;

Nord-Pas-de-Calais : projet de site classé Mont Cassel et Mont des Récollets, projet de site classé Pointe de la Crèche, projet de site classé Citadelle de Lille et façade de l'Esplanade, projet de site classé Terrils et paysages miniers, projet de site classé Parc de l'Abbaye de Liessies, projet de site classé Plaine de Bouvines-Cysoing ;

Provence-Alpes-Côte d'Azur : projet de périmètre de protection RNN sur l'Etang du Fangassier.



Annexe 2 : calendrier prévisionnel du second exercice de la SCAP (2013-2015)

Jun 2013	Consolidation par le MNHN de la liste nationale des espèces et habitats prioritaires et de ses déclinaisons régionales
Septembre 2013	Réunion du COFIL et des correspondants DREAL
Second semestre 2013 – premier semestre 2014	Nouveau diagnostic patrimonial
Mi-2014	Publication d'une circulaire relative aux nouvelles déclinaisons régionales
Second semestre 2014 – premier semestre 2015	Déclinaisons régionales en concertation avec les acteurs locaux : examen et validation des « annexes régionales » de la circulaire et définition d'un programme de création de nouvelles aires protégées
Second semestre 2015	Propositions par les préfets de région de nouveaux projets potentiellement éligibles à la SCAP
Fin 2015	Officialisation des nouveaux projets éligibles à la SCAP

Afin de garantir la pertinence des informations vous permettant d'établir vos futures propositions, le MNHN, en lien avec les DREAL et les CSRPN, consolide présentement la liste nationale des espèces et habitats prioritaires et ses déclinaisons régionales. Ce travail devrait vous être communiqué au cours du second semestre de cette année. Il servira de base pour l'actualisation du diagnostic patrimonial.

Au cours de l'année 2014, les priorités retenues dans le cadre de cette actualisation vous seront communiquées et, le cas échéant, les éventuelles modifications méthodologiques définies en lien avec le comité de pilotage national. Ces informations constitueront la base des futures déclinaisons régionales et des nouveaux projets de création d'aires protégées.

